

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2023
2024





» *Sommaire*

MISSIONS	P.4
MOYENS HUMAINS	P.5
MOYENS TECHNIQUES	P.6
EXPERTISES	P.7
PARTENAIRES	P.10
SUIVIS ANNUELS	P.11
PILOTAGE D'EXPÉRIMENTATIONS TECHNIQUES	P.21
PARTENARIAT D'EXPÉRIMENTATIONS TECHNIQUES	P.28
SUIVIS DE DOSSIERS ADMINISTRATIFS	P.36
ANIMATIONS & COMMUNICATIONS	P.39

» Missions

D'après ses statuts, le SMIDAP est composé de trois collectivités territoriales : la Région des Pays de la Loire, le Département de la Loire Atlantique et le Département de la Vendée.

Il a pour mission de promouvoir les activités de pêches et d'aquacultures marines et continentales en Pays de la Loire, en favorisant l'installation et le développement des entreprises. Cette mission de développement économique participe à l'aménagement durable des territoires concernés.

Créé en 1982, le SMIDAP s'est doté d'une équipe technique apportant une expertise forte et en mesure d'assurer des missions de conseils technologiques aux professionnels et aux entreprises aquacoles.

Le SMIDAP mène des actions au croisement des professionnels, du monde de la recherche et des administrations.

Toutes ces actions s'attachent à s'inscrire en complémentarité de celles des acteurs en présence, et notamment des organisations professionnelles.

Les sollicitations seront de natures distinctes s'agissant de filières déjà bien structurées, des micro-filières ou des filières connaissant des difficultés particulières.

Les missions du SMIDAP sont réalisées dans les trois domaines d'intervention :



*Aquacultures
Marines*



*Aquacultures
Continentalles*

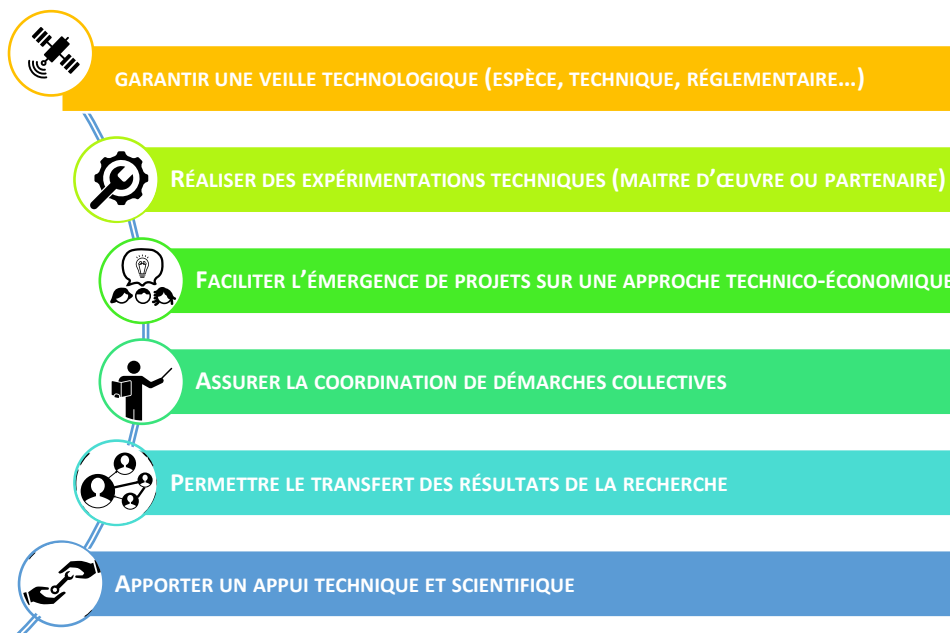


*Pêches maritimes
et continentalles*

Les acteurs de l'ensemble des filières économiques ont la possibilité de participer à l'appel à projets annuel "Pêche & Aquaculture" financé par la Région des Pays de la Loire, animé et organisé par le SMIDAP.

Cet appel à projet annuel s'appuie sur l'avis du comité scientifique et technique animé par le SMIDAP, qui se réunit sur une journée pour examiner les projets et permettre ainsi au SMIDAP de proposer à la Région d'intervenir financièrement au bénéfice d'un programme annuel d'études.

Nos compétences



» Nos moyens humains

L'équipe du SMIDAP est composée de 4 permanents : une assistante administrative et financière, deux conseillers aquacoles et un secrétaire général & conseiller pêche . Elle comprend également à ce jour, un chargé de mission pour le traitement des dossiers FEAMP-FEAMPA, un chargé de mission dédié aux suivis mytilicoles et deux chargés de mission aquaculture.

Cette équipe consolide son expertise et ses moyens d'actions par le recrutement d'ingénieur(e)s et/ou de technicien(ne)s pour des missions à durée déterminée pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans le cadre des projets et des études.



Le référent régional, Frédéric POULLAIN, Directeur de la Direction de l'Agriculture, la Pêche et l'Agroalimentaire, mis à disposition du SMIDAP par la Région des Pays de la Loire, conseille la Présidente, Madame Claire HUGUES, dans la définition de la stratégie du syndicat.



» Nos moyens techniques

Basée à Nantes sur l'île Beaulieu, l'équipe répond par ses compétences techniques et opérationnelles variées aux sollicitations de ses membres, des structures professionnelles, des entreprises des filières concernées, des scientifiques et des administrations.

L'équipe technique utilise 4 véhicules de services pour se déplacer sur l'ensemble du territoire de la région des Pays de la Loire, et jusqu'en novembre 2024 ne disposait pas de moyens techniques directs (parc ostréicole, tracteur, bateau, laboratoire d'analyses, ...). Elle s'appuyait donc exclusivement sur un réseau dense de partenaires professionnels pour assurer et permettre la réalisation des expérimentations techniques et les suivis scientifiques.

Le 26 novembre 2024, soutenu par les professionnels du secteur et le CRC PDL, le SMIDAP est devenu concessionnaire à titre expérimental à la Bernerie-en-Retz afin de faciliter la mise en place des suivis expérimentaux.



Mouvements de personnes

Départ de **Philippe GLIZE** à la retraite fin décembre 2024.

Départ de
Corentin MORVANT en décembre 2023
vers de nouveaux horizons professionnels.

Gautier GOLDMUND a été recruté comme technicien cultures marines en septembre 2024 puis chargé de projet depuis décembre 2024.

» Nos expertises



Accompagnement de nurseries et d'écloseries de coquillages

Comment ?

Appui à la formation en éclosion et à la création de nurseries.

Le SMIDAP est membre de la commission d'habilitation des écloseries de l'IFREMER et accompagne les projets de nurseries.

Jury & formation

- BPA, BTS, BAC PRO
- Formation pour adultes (Challans, Etel)
- Ecole d'ingénieur
- Comité de thèse

Sanitaire poisson/GDS (Groupement de Défense Sanitaire) aquacole

Comment ?

Conseils et expertises auprès du Groupement de Défense Sanitaire (ARS, PNES ...)

Conseil à la gestion des étangs piscicoles et autres plans d'eau (particuliers et collectifs)

Comment ?

Soutien réglementaire, juridique et technique



Participation à la structuration de la filière aquacole des Pays de la Loire et de l'interprofession pêche maritime

» Nos expertises

Dispositif FEAMPA

Le rôle du SMIDAP

- ✓ Informer les acteurs des filières sur le dispositif FEAMPA – programmation 2021-2027 (entreprises, organisations professionnelles, collectivités...)
- ✓ Apporter des réponses aux questionnements des porteurs de projet
- ✓ Accompagner les porteurs de projet dans l'élaboration de leur dossier (conseil, aide à la rédaction et au dépôt/pré-dépôt des dossiers, Portail des aides Région Pays de la Loire, etc)
- ✓ Assurer le lien avec le service instructeur FEAMPA de la Région Pays de la Loire (questions, modalités de mise en œuvre, solutions à apporter aux difficultés liées aux dossiers, retours « terrain », fluidification du traitement des dossiers...)
- ✓ Assister les bénéficiaires des aides FEAMPA pour la constitution des dossiers de demande de paiement.

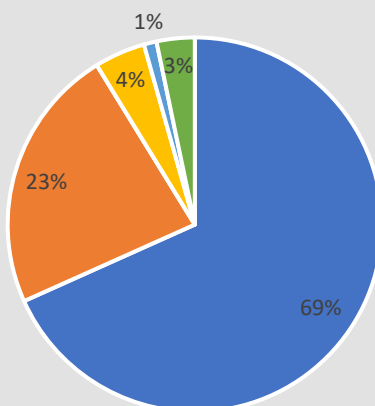
Chiffres clés 2023-2024*

Contacts avec 98 porteurs de projet « potentiels »

La répartition par département (champ d'action territorial du SMIDAP) :

Vendée	Loire-Atlantique	Mayenne	Sarthe	Maine-et-Loire	Non connu
67	23	0	4	1	3
68,37%	23,47%	0%	4,08%	1,02%	3,06%

■ Vendée ■ Loire-Atlantique ■ Mayenne ■ Sarthe ■ Maine-et-Loire ■ Non connu



*Ces données concernent tout type d'échange avec un porteur de projet, du simple contact téléphonique/email pour information à l'accompagnement au dépôt du dossier FEAMPA.

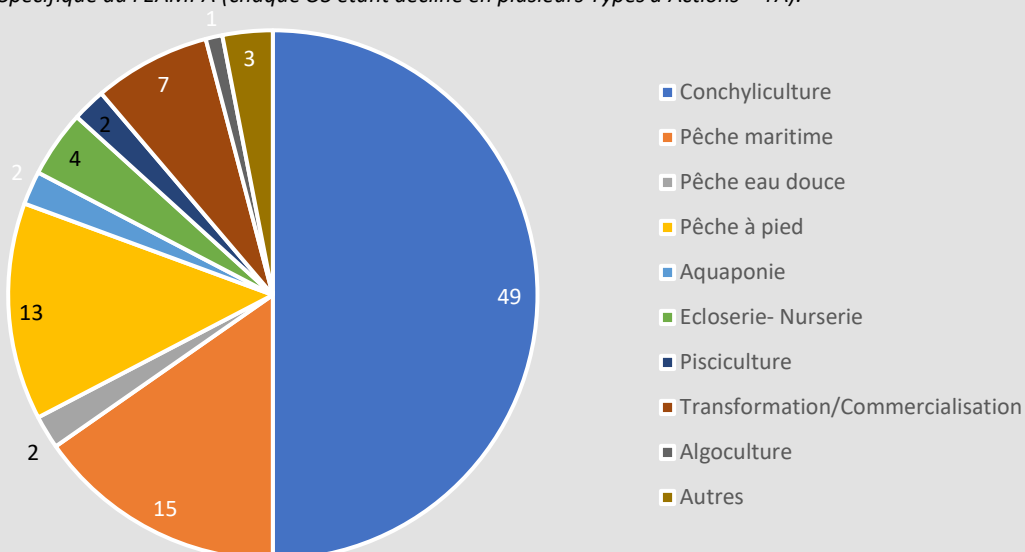
Nos expertises

Dispositif FEAMPA

La répartition par activité principale :

- 30 structures des filières de pêche professionnelle (OS* 1.1 ou 1.2) dont 2 en pêche eau douce et 13 en pêche à pied professionnelle
- 58 structures des filières aquacoles (OS 2.1) dont 49 en conchyliculture, 2 aquaponie, 4 en éclosérie-nurserie, 2 en pisciculture et 1 en algoculture
- 10 structures pour la transformation-commercialisation (7), recherche-innovation (1) et actions collectives-communication (2) (OS 2.2)

**Objectif Spécifique du FEAMPA (chaque OS étant décliné en plusieurs Types d'Actions – TA).*



Liens utiles FEAMPA

- [Portail des aides de la Région Pays de la Loire - FEAMPA](#)
- [Région Pays de la Loire – Comprendre les fonds européens](#)

Les financeurs des opérations FEAMPA en région Pays de la Loire





Nos partenaires

Membres du Comité Syndical



Membres du Comité Scientifique et Technique de l'Appel à Projet



Partenaires des Projets



Syndicat des parqueurs du Traict de Pen-Bé Mesquer



Syndicat ostréicole La Bernerie en Retz



» *Suivis annuels*

- SIPEN : Suivi interrégional des performances d'élevage de naissains p.12
- Suivi larvaire et fixation de la moule bleue *Mytilus edulis* en Pays de la Loire..... p.14
- VALERIAN : VaLoriser LEs Réseaux Interrégionaux et Nationaux pour l'Aquaculture p.16
- SUMO : Suivi de la mortalité de populations de moules en Pays de la Loire : cycles de production 2022-2023 et 2023-2024..... p.18
- Suivi des performances d'élevage des productions mytilicoles ligériennes : Cycles de production 2020-2021 et 2021-2022..... p.19
- ARGDE : Actions régionales de gestions durables des étangs dans les Pays de la Loire p.20



Suivi Interrégional des Performances d'Élevage de Naissains

OBJECTIFS



108 216 €, coût Projet FEAMPA sur 4 ans

Partenaires :



Syndicat ostréicole de la Bernerie en Retz
Syndicat conchylicole du trait de Pen Bé Mesquer



Sites conchylicoles :
La Bernerie en Retz (44)
Pen Bé (44)



Périodes :
Mars 2023 – Novembre 2023
Mars 2024 – Novembre 2024



- Comparer les performances d'élevage de naissains d'huîtres creuses sur les différents sites de production au niveau français.
- Suivi de la mortalité et de la croissance de naissains (triploïdes et diploïdes) de différentes origines, éclosion et captage naturel, sur un cycle d'élevage complet.
- Depuis 2021 en coordination avec les autres centres techniques : CAPENA, SMEL, CEPALMAR.

MOYENS

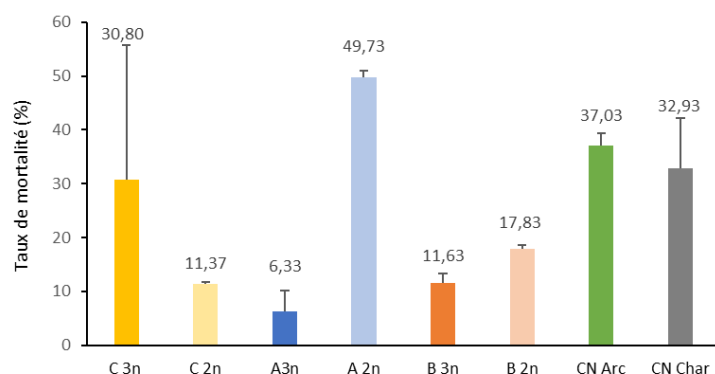
Naissain T8 8 lots		Ploïdie	
Origine	Naturel	2n	3n
		Charente-Maritime	
		Arcachon	
	Écloserie	Écloserie A	Écloserie A
		Écloserie B	Écloserie B
		Écloserie C	Écloserie C



Suivis des lots en triplicats de mars à octobre (tous les 15 jours)

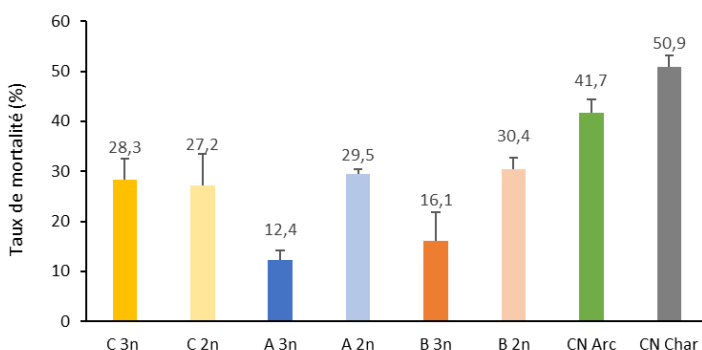
RESULTATS 2023

Taux de mortalité finale des lots de naissains



La Bernerie

- Mortalités significativement plus faibles des lots d'éclosion (2n et 3n) par rapport aux lots de captage naturel hormis le lot 2n de l'éclosion A.
- Effet éclosion possible, taux de mortalité variables.

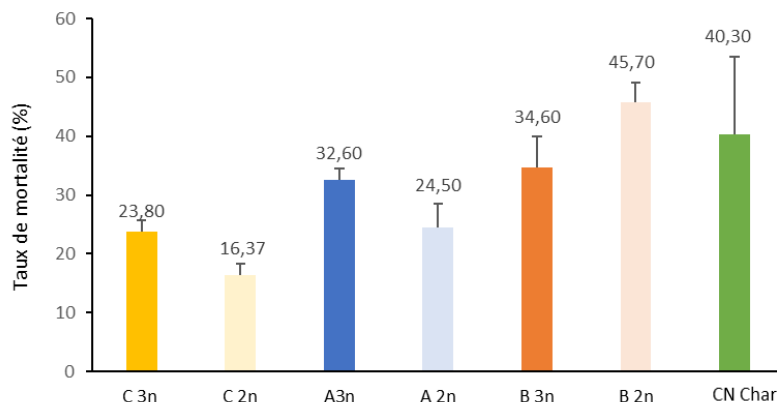


Pen Bé

- Mortalités beaucoup plus faibles des lots d'éclosion (2n et 3n) par rapport aux lots de captage naturel.
- Effet éclosion et effet sites possibles, taux de mortalité variables.

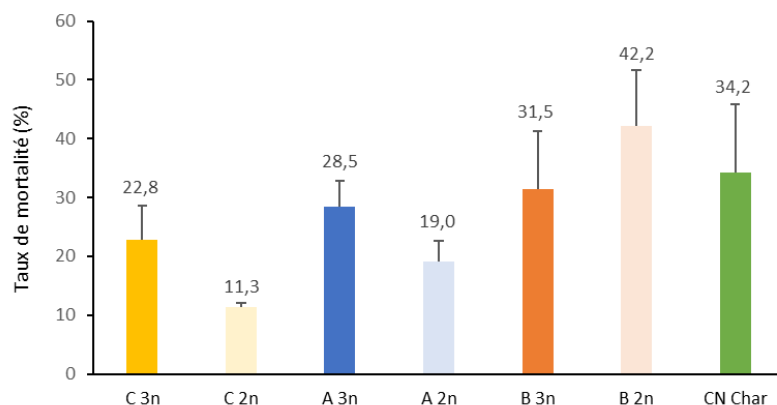
- Mortalitats nettement plus faibles des lots des écloseries A et C (2n et 3n) par rapport au lot de captage naturel ;
- Détection de vers plat *Idiostylochus tortuosus* pour le captage naturel d'Arcachon : suppression du lot entier sur les 2 sites d'étude par précaution ;
- L'écloserie C est nettement moins impactée par les mortalités que l'écloserie B ;
- Existence d'un effet écloserie, taux de mortalité variables.

Taux de mortalité final des lots de naissains en 2024 - La Bernerie



- Mortalitats beaucoup plus faibles des lots des écloseries A et C (2n et 3n) par rapport au lot de captage naturel ;
- La dynamique de mortalité apparait semblable à celle observée à La Bernerie. Les taux de mortalités sont légèrement plus faibles sur Pen Bé ;
- L'écloserie C est nettement moins impactée par les mortalités que l'écloserie B ;
- A nouveau, observation d'un effet écloserie et mais pas d'un effet site.

Taux de mortalité final des lots de naissains en 2024 - Pen Bé



Mortalité des lots d'huîtres de 2 ans

- La Bernerie : taux de mortalité faibles à modérés (8,5% de moyenne). Les lots d'écloserie 2n sont nettement plus impactés avec un taux moyen de mortalité de 15,1% contre 4,8% pour les lots d'écloserie 3n et 5,6% de moyenne pour les lots des captages naturels.
- Pen Bé : taux de mortalité modérés à forts (25% de moyenne).
- Effet site très marqué.

Suivis larvaire et fixation de la moule bleue *Mytilus edulis* en Pays de la Loire

OBJECTIFS

237 362€ au total pour 3 ans, incluant les suivis productivité et mortalité.



192 249€ financés par la Région des Pays de la Loire de 2023 à 2025

Partenaires :



Mytiliculteurs
CRC Pays de la Loire
IFREMER
CAPENA

Sites (Bassins de production mytilicoles) :



La Plaine-sur-mer (44)
Baie de Bourgneuf (85)
Baie de l'Aiguillon (85)

Périodes :



Février 2023 – Juillet 2023
Février 2024 – Juillet 2024

Identifier la ou les phases successives de **recrutement** et de **fixation** des larves de moules, définir leurs caractéristiques et leurs chronologies.

MOYENS

- Prélèvements d'eau (2 m³) puis filtrations afin de retenir les larves de moules.
- Comptages des larves en laboratoire, détermination du stade d'évolution de ces dernières.
- Prélèvements et analyses hebdomadaires.
- En période de fixation, comptages des moules fixées sur cordes tous les 15 jours.

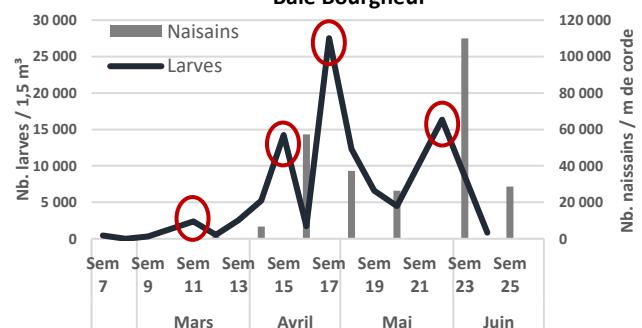


RESULTATS 2023

Baie de Bourgneuf :

- 4 pontes majeures avec des densités de larves supérieures à la moyenne.
- Deux fixations majeures, fin avril et début juin. Densité record de naissains fixés début juin, puis chute du nombre de naissains fixés pour atteindre des valeurs moyennes à la mi-juin.

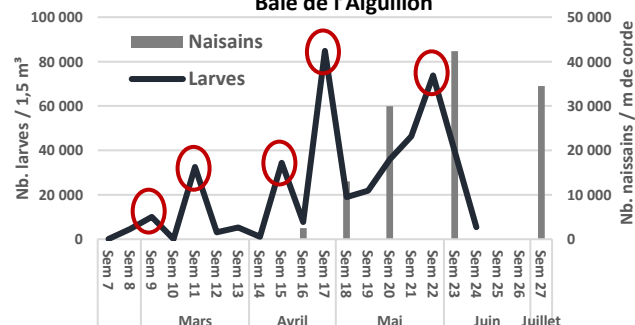
Nombre de larves et naissains fixés
Baie Bourgneuf



Baie de l'Aiguillon :

- 5 pontes majeures avec des densités de larves supérieures à la moyenne.
- Fixation régulière et abondante de mi-avril à début juin. Les densités de naissains fixés début juin sont deux fois plus importantes que la moyenne.

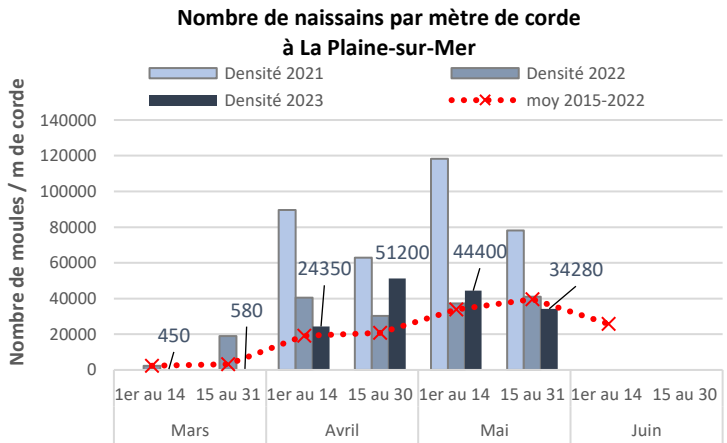
Nombre de larves et naissains fixés
Baie de l'Aiguillon



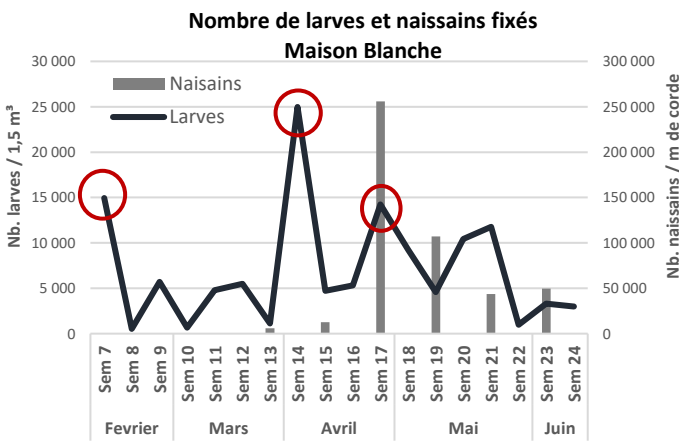


La Plaine-sur-Mer :

- Fixation satisfaisante avec des densités de naissains fixés fin mai proches des valeurs moyennes.

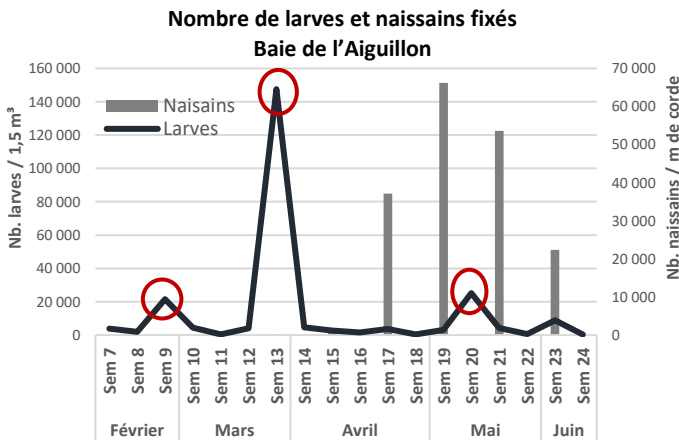


RESULTATS 2024



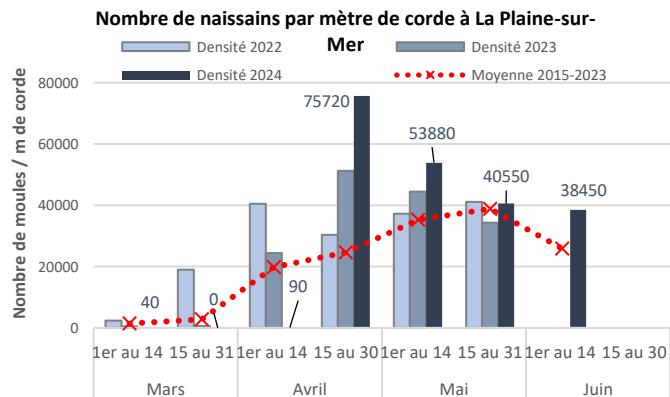
Baie de Bourgneuf :

- De nombreuses pontes, dont 3 majeures avec des densités de larves supérieures à la moyenne.
- Fixation record fin avril, puis diminution du nombre de naissains fixés. À la fin mai, début juin les densités de naissains fixés sont légèrement supérieures à la moyenne.



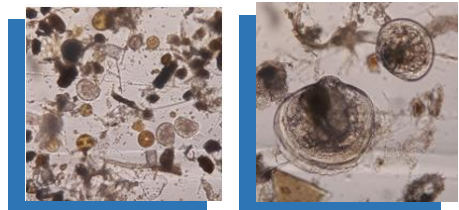
Baie de l'Aiguillon :

- 3 pontes majeures avec une quantité importante de larves recrutées.
- Fixations régulières avec des densités records de naissains fixés en mai. Les densités de naissains fixés début juin sont près de 2 fois supérieures à la moyenne.



La Plaine-sur-Mer :

- Fixation satisfaisante avec des densités de naissains fixés fin mai proches des valeurs moyennes.



VALoriser LEs Réseaux Interrégionaux et Nationaux pour l'Aquaculture

OBJECTIFS



1 822 228€ au total sur 3 ans,
financé par le FEAMPA et l'Etat
199 931€ pour le SMIDAP dont
39 986 € d'autofinancement.



Porteur : **CEREMA**
Partenaires : **SMEL, SMIDAP,
CAPENA, CEPRALMAR**



Sites PDL :
La Bernerie en Retz (44)
Pen Bé (44)
Pont-Mahé (44)



Période :
Octobre 2023 – Septembre 2027

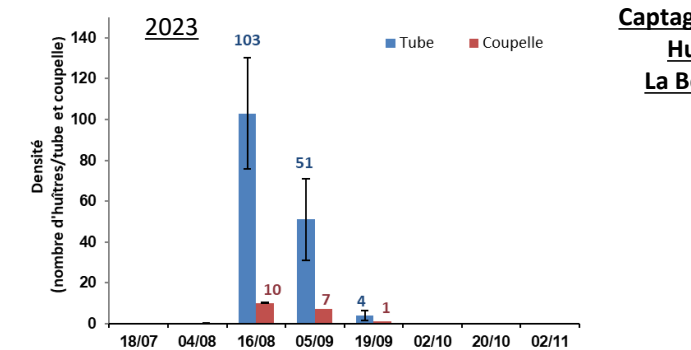
- Enrichir le portail aquaculture sur Géolittoral mis en œuvre pour le compte de la DGAMPA afin de disposer d'un outil commun professionnels/services instructeurs pour déterminer les zones propices aux pratiques de l'aquaculture et obtenir les autorisations d'installations ;
- Permettre à la communauté scientifique une meilleure connaissance du milieu pour expliquer des phénomènes (par exemple surmortalité ponctuelle) ;
- Mettre en évidence une éventuelle corrélation entre santé des élevages conchylicoles et environnement marin dans un contexte de changement climatique ;
- Définir des indicateurs nationaux à partir des mesures pour une vision nationale homogène de la filière aquacole marine, grâce à la mise en réseau des observatoires régionaux.

MOYENS

- Travail en 6 WorkPackages pour répondre aux objectifs :
 - WP1 : Identifier les données mobilisables ;
 - WP 2 : Identifier les données manquantes ;
 - WP 3 : Créer des indicateurs nationaux pertinents ;
 - WP 4 : Développer un outil pour la prise en compte du changement climatique ;
 - WP 5 : Valoriser les résultats sur Géolittoral ;
 - WP 6 : Acquisition de nouvelles connaissances et de données à mobiliser.
- Pour le volet acquisition de données (WP 6) :
 - **Programme CAPTAGE, suivi du recrutement de *Magallana gigas***, avec mise sur parc de collecteurs (tubes et coupelles) lors de chaque marée de vives eaux (de juillet à novembre) en baie de Bourgneuf. Puis, comptage des naissains fixés sur les collecteurs (duplicata).
 - **Programme SENTINELLE, suivi de populations sentinelles d'huîtres *Magallana gigas***, avec la mise en élevage de lots de juvéniles (taille T8) d'origines différentes : écloséries (diploïde et triploïde) et captage naturel (Charente Maritime, Baie de Bourgneuf et Arcachon). Campagnes d'échantillonnage et de mesures réalisées deux fois par mois à chaque marée de vives eaux sur les sites de La Bernerie et de Pen Bé. Suivi réalisé sur 2 ans jusqu'à l'obtention de la taille commerciale.
 - **Suivis larvaire et fixation de la moule bleue *Mytilus edulis*** sur le site de Pont-Mahé avec des prélèvements d'eau hebdomadaires (2 m³) qui sont ensuite filtrés pour retenir les larves de moules. Comptages des larves en laboratoire, détermination du stade d'évolution de ces dernières. En période de fixation, comptages des moules fixées sur cordes tous les 15 jours.



RESULTATS 2023-2024 : programme CAPTAGE

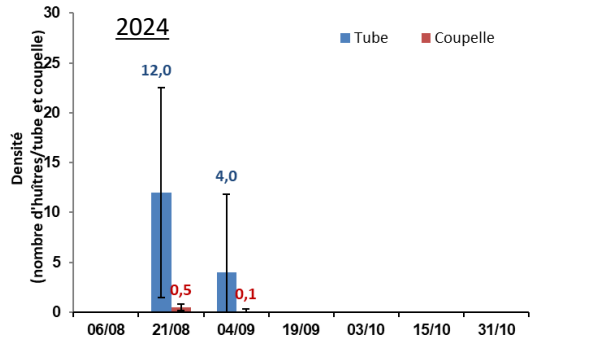


1^{ère} phase de fixation : 16 août, suivie de 2 phases tardives (septembre).

Captage faible, même si nettement supérieur aux 2 dernières années (x10,5 pour les tubes et x4,5 pour les coupelles).

Captage sur les tubes 8,7x plus important sur les tubes que les coupelles

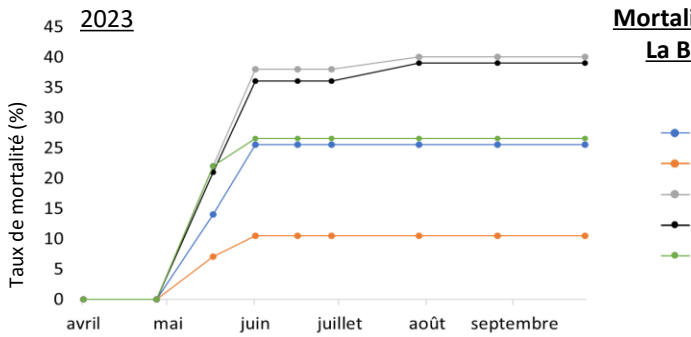
Captage naturel
Huitres
La Bernerie



1^{ère} phase de fixation : 21 août, suivie d’une 2^{ème} en septembre.

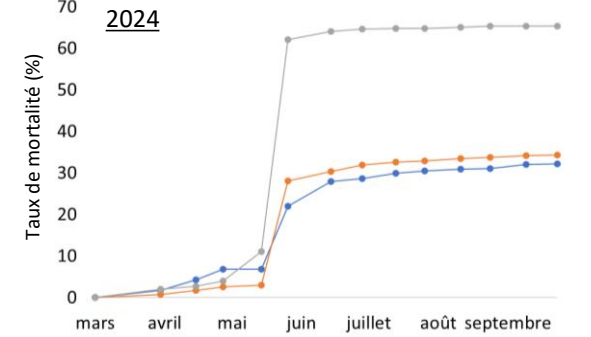
Captage particulièrement faible voire « inexistant » (10 à 12x moins important qu’en 2023), d’autant plus sur les coupelles (24x moins important que sur les tubes).

RESULTATS 2023-2024 : programme SENTINELLE



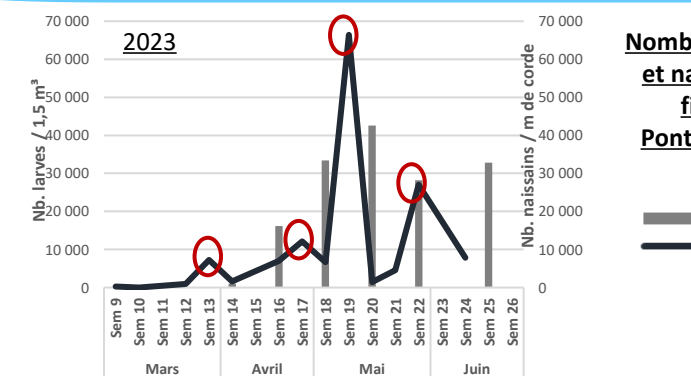
Pic de mortalité naissain : juin 2023
Naissains d’écloseries 3n 2,5x moins impacté par les mortalités (10,5%) que ceux d’écloseries 2n (25,5%) et de captage naturel de La Bernerie (26,5%), et 4x moins impacté que les captages naturels d’Arcachon (39%) et de Charente (40%). Mortalités deux ans faibles.

Mortalité huitres
La Bernerie



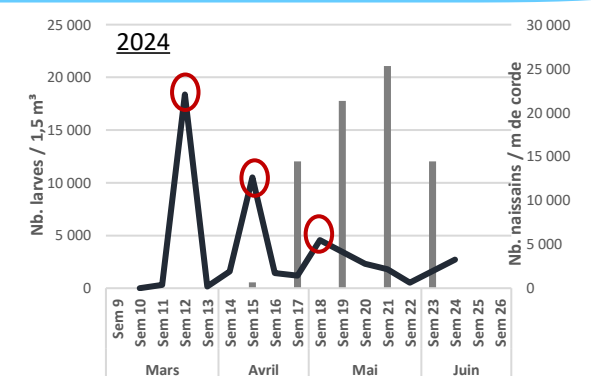
Pic de mortalité naissain : fin mai – début juin 2024
Taux de mortalité du lot d’écloserie 3n 2x supérieur à celui de 2023, 1,6x supérieur à 2023 pour le lot de Charente et identique à 2023 pour le lot d’écloserie 2n. Les lots des deux ans se caractérisent dans l’ensemble par un taux de mortalité plus faible à celui de 2023.

RESULTATS 2023-2024 : Suivis larvaire et fixation de la moule bleue à Pen Bé



4 pontes majeures avec une quantité importante de larves recrutées. Fixation régulière et abondante de début avril à mi-juin. Densité record de naissains fixés début juin.

Nombre larves
et naissains
fixés
Pont- Mahé



3 pontes majeures avec une quantité modérée de larves recrutées. Fixation régulière de la fin avril à la fin mai. Densité satisfaisante de naissains fixés début juin.

SUIVI de la MORTALITÉ de populations de moules en Pays de la Loire :

Cycle de production 2022-2023 et 2023-2024

OBJECTIFS

Comparer les différents taux de survie des moules sur 8 sites régionaux pour les cycles de production 2022-2023 et 2023-2024.

MOYENS

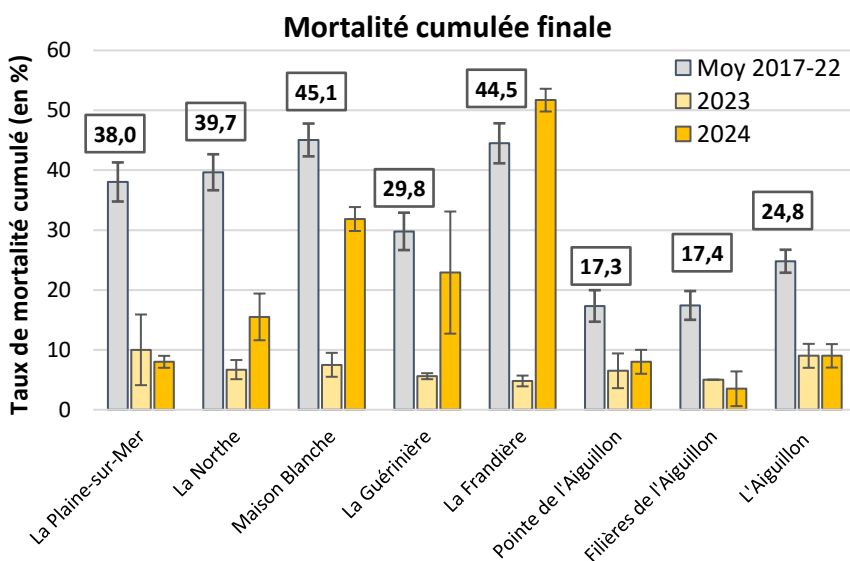
- Sur chaque site, un lot de moules issu du captage local de l'année en cours est suivi. Des mini-poches contenant 100 ou 120 moules chacune sont placées sur 8 sites témoins.
- Détermination du taux de mortalité par comptage des moules avec un pas de temps mensuel.
- Les professionnels mettent à disposition, à titre gracieux, leurs temps et leurs moyens nautiques pour l'accès aux sites de suivis.



RESULTATS

Cycle de production 2022-2023

- Pour l'ensemble des sites, les mortalités observées sont les plus faibles enregistrées depuis 2016, elles n'excèdent pas 10 % de mortalité.
- Les mortalités finales sont de 2 à 9 fois inférieures à la moyenne.
- Pas de différence significative de la mortalité finale entre les sites nord et sud, la mortalité moyenne entre les 8 sites est de 6,9 %.



Cycle de production 2023-2024

- Pour la plupart des sites, à l'exception de celui de Frandière, les mortalités observées sont inférieures à la mortalité moyenne de 2017 à 2022.
- La mortalité moyenne des 8 sites suivis est de 18,8 % en 2024.
- Hausse des mortalités par rapport à 2023 sur les sites de Noirmoutier.

Suivi des performances d'élevage des productions mytilicoles ligériennes : Cycle de production 2022-2023 et 2023-2024

OBJECTIFS

237 362€ au total pour 3 ans, incluant les suivi larvaire, fixation et mortalité.



192 249€ financés par la Région des Pays de la Loire de 2023 à 2025

Partenaires:



Mytiliculteurs
CRC Pays de la Loire
CAPENA, IFREMER

Sites (Bassins de production mytilicoles) :



Baie de Bourgneuf (85)
Baie de l'Aiguillon (85)

Périodes :



Juillet 2022 – Septembre 2023
Juillet 2023 – Septembre 2024

- Evaluer les performances de production des élevages mytilicoles régionaux.
- Produire des données reflétant la qualité de la production mytilicole selon un protocole standardisé et selon les conditions d'exploitation habituelles des professionnels.
- Evaluer la production intermédiaire (pelisse) et la production finale (moules marchandes).

MOYENS

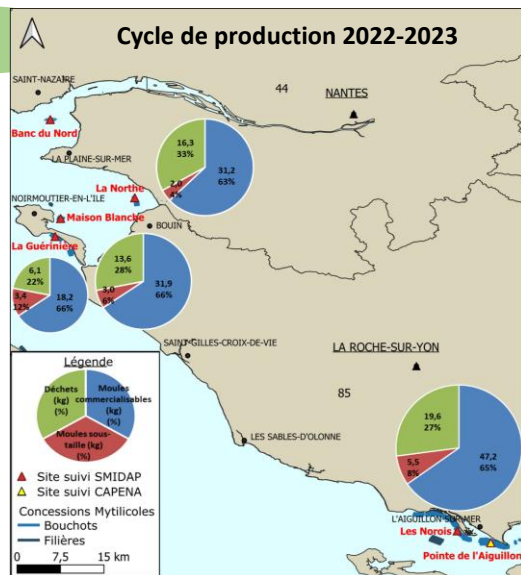
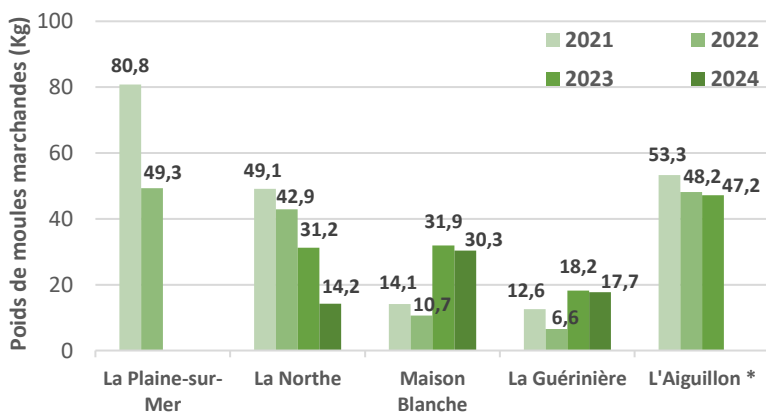
- 4 sites suivis dans les principaux bassins de production mytilicole des Pays de la Loire.
- Juillet/septembre: pose de cordes sur 3 pieux témoins et détermination de la densité initiale de moules par pieu.
- Récolte des pieux témoins l'année suivante.
- Pesée du poids brut des pieux puis tri et pesée de la récolte (moules marchandes/ sous taille).

RESULTATS

Cycle de production 2022-2023

- Les résultats de la pêche de pieu sont contrastés : hausse de la productivité sur les sites de Noirmoutier, production stable dans la baie de l'Aiguillon et baisse de la production à la Northe.
- Bonne croissance des moules pour l'ensemble des sites avec une hausse des indices de qualité.
- Des blooms de phytoplanctons toxiques ont causé la fermeture de plusieurs bassins mytilicoles ligériens entrainant des difficultés de commercialisation et un retard dans la pêche des pieux.

Rendement utile à la récolte



Cycle de production 2023-2024

- Récolte satisfaisante sur les sites de Noirmoutier, faible sur la Northe.
- Baisse de croissance sur l'ensemble des sites, mais indices de qualité supérieure à la moyenne et à la norme STG moules de bouchot.
- Depuis 2023, hausse des rendements sur les sites de Noirmoutier, mais diminution à la Northe.

OBJECTIFS



187 850 € financés par le
Région (2023-2024)



Porteur : **Région des Pays de
la Loire**

Partenaire :
SMIDAP



Périmètre d'action :
**Étangs de la Région des
Pays de la Loire**



Période :
**Janvier 2023 – Décembre
2024**

Préserver et promouvoir la production extensive de poissons en étangs, objectif économique et de préservation du milieu. Les bénéficiaires de l'aide régionale s'engagent en effet pour une durée de cinq ans à respecter un ensemble de bonnes pratiques, notamment vis-à-vis des écosystèmes.

MOYENS

- Pré diagnostic des étangs ;
- Inventaire d'habitats floristiques ;
- Vérification des actions réalisées ;
- Animation du Comité Technique Etangs ;
- Pré instruction des demandes.

RESULTATS

Visites techniques

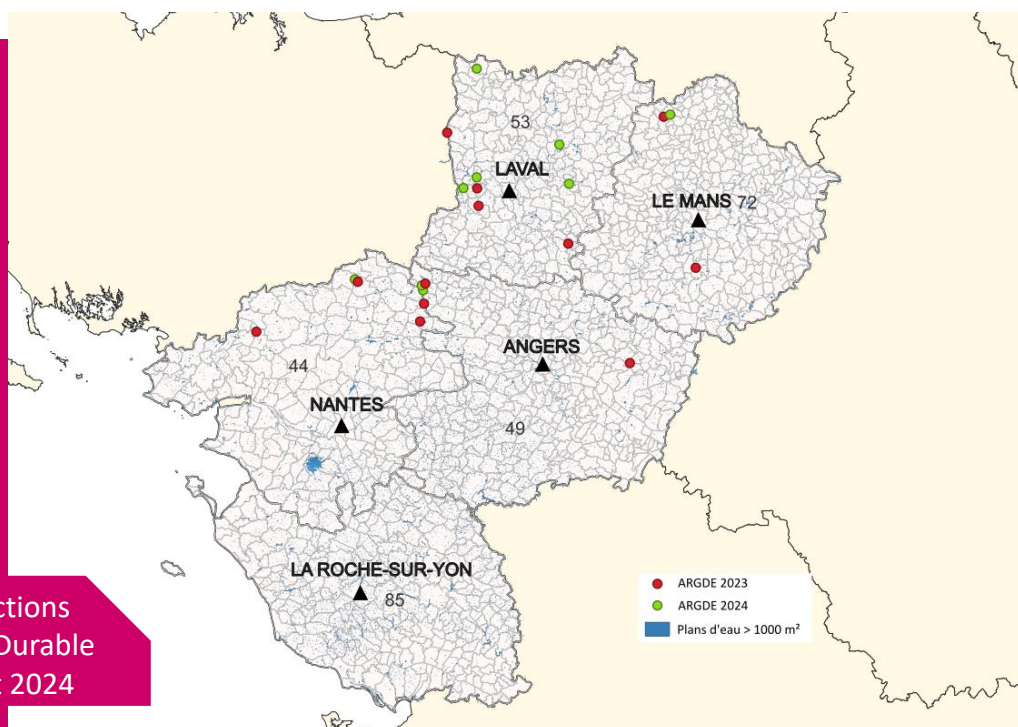
Dossiers conventionnés ➡

Sur les 21 dossiers conventionnés :

2023	13	12 soit 178 ha
2024	12	9 soit 120 ha

- 4 concernent de nouveaux étangs soit plus de 16 ha ;

- 6 dossiers propriétaires et 15 exploitants.



Carte localisant les Actions
Régionales de Gestion Durable
des Etangs en 2023 et 2024

» Pilotage d'expérimentations techniques

- IMPECAB : Instauration d'une Méthodologie Pour Évaluation de la Capacité trophique en baie de Bourgneuf..... p.22
- REIPLIC : REduction des Impacts des PLastiques en Conchyliculture p.23
- MARCOPLO : MAcRobraChium Opportunités Pays de la LOire..... p.24
- EPPAL : Etangs Piscicoles PAYS de la Loire p.25
- IKEPODE : IKEjime POissons d'eau Douce p.26
- POPELI : Ports de PEche Ligériens..... p.27



Instauration d'une Méthodologie Pour Évaluation de la Capacité trophique en baie de Bourgneuf

CONTEXTE ET OBJECTIF



En cours

Financé par le FEAMPA
Régional

Porteur : **SMIDAP**

Partenaires :

CRC Pays de la Loire

IFREMER



Professionnels : L'Huître de Vendée - David Lecossois, Huîtres Cédric Raballand, Huîtres Aurélien Péaud, Istreg - Sébastien Le Guern



Sites :

Baie de Bourgneuf (44 et 85)



Période :

Juin 2024 – Février 2028

- La baie de Bourgneuf est le premier bassin de production conchylicole ligérien. Cette baie représente ainsi un site d'importance économique régionale majeure.
- Ce projet vise à évaluer la ressource alimentaire disponible pour les productions conchylicoles de la baie de Bourgneuf.

ENJEUX

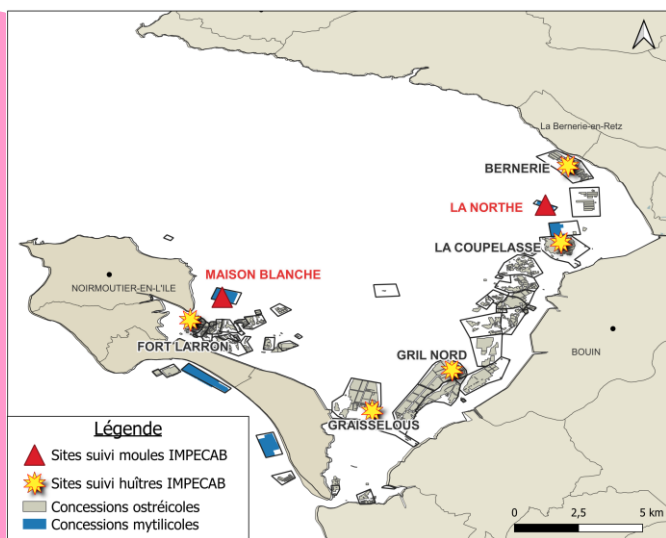
- Concilier pérennité des activités conchylicoles avec préservation de la ressource trophique;
- Statuer sur les possibilités d'accueil de nouveaux conchyliculteurs tout en leur offrant des conditions attractives d'installations dans des zones à productivité suffisante;
- Evaluer les impacts actuels et futurs du changement climatique sur les productions conchylicoles via la mesure de paramètres environnementaux.



ENJEUX

Ce projet s'articulera en 4 volets distincts :

1. Evaluation du stock cultivé via le suivi biologique de 5 sites ostréicoles et 2 sites mytilicoles en partenariat avec les professionnels des secteurs ciblés.
2. Evaluation du stock sauvage (gisements moules, huitres et crépidules).
3. Monitoring environnemental via le déploiement de sondes multi-paramètres sur les 5 sites ostréicoles. Mesures de 5 paramètres (pression, température, salinité, turbidité, chlorophylle a) toutes les 15 min.
4. Suivi de la ressource trophique (production primaire pélagique et biomasse microphytobenthique).



RESULTAT

La première sonde multi-paramètre a été déployée sur le site de la Bernerie-en-Retz (44) en novembre 2024.

CONTEXTE

295461,81 € au total



15306 € financés par le SMIDAP

280155 € financés par la Région des Pays de la Loire



Partenaires :

CRC Bretagne sud
CRC Pays de la Loire



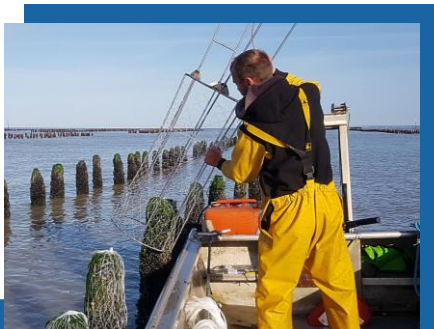
Sites conchylicoles :

Pénestin (44), La Plaine-sur-mer (44), Baie de Bourgneuf (85), Baie de l'Aiguillon (85)



Période :

Janvier 2021 – Mars 2023



- Conséquences négatives liées à l'utilisation d'outils de productions conchylicoles en plastique conventionnel.
- Prototypes de filets testés dans le cadre de FILALTIQ satisfaisants mais essais à plus grande échelle et analyses complémentaires nécessaires.
- Principaux conditionnements conchylicoles en plastiques identifiés dans FILALTIQ.
- Mise en place du projet REIPLIC pour approfondir les essais de filets mytilicoles et tester les alternatives aux principaux conditionnements conchylicoles.

OBJECTIFS

- Essais à grande échelle de **filets mytilicoles de catinage et à boudins de naissains, en matériaux biosourcés et compostables**.
- Analyses de viabilité et durabilité des filets mytilicoles : **compostabilité, résistance, écotoxicité, impacts environnementaux et économiques**.
- **Tests d'alternatives** aux conditionnements avec des producteurs de la filière conchylicole (caisses à naissain et sacs de vente directe).

RESULTATS

Filets mytilicoles

- **Filets de catinage extrudés en matériau biosourcé et compostable (SEA212)** : 17 km de filets testés. Au catinage, bilan satisfaisant, comportement proche des filets conventionnels. A la pêche, bilan satisfaisant avec les dégrappeurs coniques, mais fragmentation importante dans les dégrappeurs à dents. Les résultats d'écotoxicité sont similaires pour les filets biosourcés et conventionnels. Le compostage des filets usagés n'a pas permis d'obtenir un compost normé de qualité. La désintégration n'était pas assez importante, la quantité de sels trop élevée et des pathogènes ont persistés.
- **Filets de catinage tricotés en matériau biosourcé et compostable (PLA)** : bilan satisfaisant à la pose de la première couche de catinage. Malheureusement, une perte de rendement de 15%, liée à la casse a été relevée. Comme pour le SEA212, les résultats sont d'écotoxicité similaires pour les filets biosourcés et les filets conventionnels.

Conditionnements

- **Essai de caisses à naissain en carton** : caisses solides et étanches, mais le pliage est trop difficile. L'achat d'une machine plieuse serait trop cher par rapport à la quantité de caisses utilisées.
- **Alternative aux sacs de vente directe** : Une enquête utilisateur a permis d'identifier des seaux réemployables comme contenant de remplacement. Plus de 13000 seaux ont été testés par les professionnels. Les retours d'expériences se sont avérés très positifs et encourageants.



63 806€ au total

11 100€ financés par le
SMIDAP

52 706 € financés par la Région
des Pays de la Loire

Partenaires et collaborateurs :

INRAE-Oniris, Lycée OG

Guérande, LHA C. Gontier, A.
Lautraite, Gascogne
aquaculture



Sites : Guérande et
Gennes/Glaize



Période :

Février 2023 – Janvier 2024

OBJECTIFS ET INTERETS

La crevette géante *Macrobrachium rosenbergii* est une espèce d'eau douce tropicale originaire du Sud-Est asiatique. Avec l'augmentation des températures liées au changement climatique, l'objectif de cette étude d'opportunité MARCOPL0 est de vérifier l'intérêt d'un développement saisonnier d'élevage de cette crevette dans les Pays de la Loire dans le cadre d'une diversification d'aquaculteurs d'eau douce, en particulier les pisciculteurs en étangs.

MOYENS

Cette étude comporte 4 volets principaux, réglementaire, sanitaire, marché et zootechnique avec des premiers essais de grossissement réalisés au sein des 2 lycées aquacoles régionaux (Guérande et Château Gontier).

RESULTATS & PERSPECTIVES

- Les résultats obtenus sur les sites d'essais à Guérande et à Château-Gontier montrent que la production estivale de la crevette d'eau douce *Macrobrachium rosenbergii* est possible dans les Pays de la Loire sous certaines conditions réglementaires et techniques; sur le site le plus performant, environ 50 kg de crevettes ont été récoltés sur 900 m² de bassin, soit potentiellement des rendements de 500 à 600 kg/ha dans notre région. Les risques environnementaux (invasifs) et zoonosaires sont extrêmement faibles. S'agissant d'une espèce exotique au sens du règlement 708/2007 modifié, les sites de production devront respecter les critères d'installations aquacoles fermés.



- Concernant la demande potentielle de crevettes, les résultats de l'enquête menée lors des journées « découvertes et dégustations », montrent une grande satisfaction des consommateurs et des restaurateurs testés pour le produit. Même si l'origine locale est très appréciée, le prix reste néanmoins un facteur clé d'achat.

CONTEXTE



66 097€ au total

50 530€ financés par la Région des Pays de la Loire

Partenaires :



Filière Aquacole Pays de la Loire (FAP)

Université d'Orléans (Pascal Bartout et Laurent Touchart)



Périmètre de l'étude:
Pays de la Loire



Période :

Mars 2024 – mars 2025

- Pisciculture : activité historiquement importante.
- Manque de reconnaissance de la pisciculture d'un point de vue économique et environnemental.
- Mesure 17 du plan national des zones humides en faveur du développement de l'aquaculture respectueuse des milieux humides.

OBJECTIFS

- **Caractériser les étangs piscicoles** afin d'apporter des éléments de connaissance aux démarches environnementales liées à la gestion de l'eau sur le territoire ligérien.
- **Identifier les étangs piscicoles ligériens actuels et potentiels** afin d'estimer la production actuelle et le potentiel de développement en région.

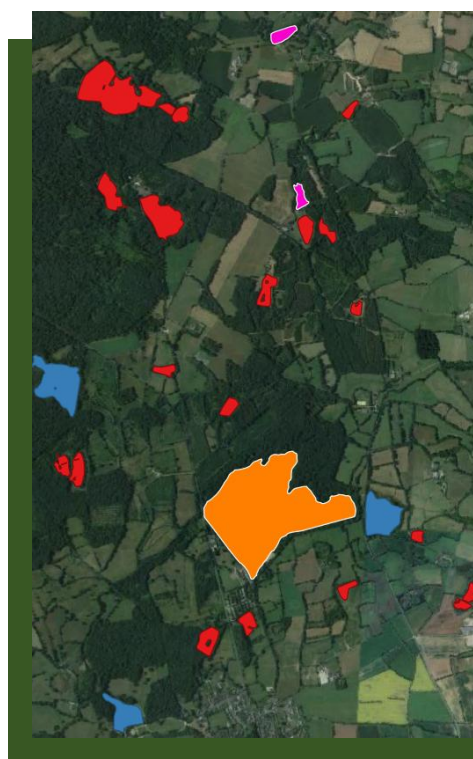
RESULTATS

Caractérisation des étangs piscicoles

- Définition « **d'étang piscicole** » mise en place : « *Tout plan d'eau continentale artificiel, sinon naturel, de faible profondeur moyenne, disposant d'un système de vidange intégré, d'un barrage ou d'une chaussée, basé sur un substrat naturellement imperméable, de moins d'un million de m³ et compatible avec une production piscicole.* ».

Identification des étangs piscicoles actuels et potentiels

- Rencontre d'acteurs locaux (pisciculteurs, syndicats d'étangs, fédérations de chasse et de pêche, SAGE) pour caractériser l'usage des plans d'eau identifiés.
- A ce stage, mise en place d'une base de données identifiant plus de 14 500 plans d'eau de plus de 5 000 m² en Pays de la Loire, dont :
 - **+500 étangs piscicoles;**
 - **+400 étangs potentiels;**
 - 4 900 plans d'eau d'autres usages que piscicoles ou potentiels;
 - + 8 700 plans d'eau restant dont l'usage est à définir.





98 548€ au total

55 609€ financés par la
Région Pays de la Loire

Porteur : **SMIDAP**



Partenaires : **AAPPED 44,**
FAP, INRAE, Chambre
d'Agriculture PDL



Sites d'étude :

Guerande (44), Sainte Luce-
sur-Loire (44), Château-
Gontier (53)



Période :

Février 2024 – Juillet 2025



OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux de l'ikejime des poissons d'eau douce en Pays de Loire.
- Déterminer les meilleurs process d'abattage ikejime (tests et optimisation des pratiques) et les bénéfices sur les produits sélectionnés (silure, carpe et sandre) afin de conserver sa visée ultra-qualitative.
- Mesurer l'impact de la méthode d'abattage (protection animale, caractéristiques physiques, physico-chimiques et organoleptiques du produit).
- Analyser le potentiel du marché de l'ikejime pour les deux filières sur les espèces sélectionnées.
- Faciliter la transmission des connaissances et compétences sur l'ikejime pour mettre en avant les métiers et les savoir-faire des filières professionnelles de l'aquaculture continentale et de la pêche en eau douce.
- Répondre aux attentes sociétales en termes de protection animale.

MOYENS

- Un COPIL réunissant les partenaires du projet et 3 prestataires issus des filières professionnelles (atelier piscicole du Lycée O. Guichard Guérande, atelier piscicole du LMA Château-Gontier, La Pêcherie de Bellevue).
- Des référents experts de l'ikejime (M. Gilles BEGAUD, M. Mathéo BONNET de La Pêcherie de Bellevue).
- Une implication des ateliers piscicoles des 2 lycées alliant production, transformation, commercialisation et pédagogie (suivi du process ikejime de l'amont à l'aval).



RESULTATS

- Expertise ikejime réalisée par M. Gilles BEGAUD au Lycée O. Guichard de Guérande (12 mars 2024) et au Lycée des Métiers de l'Agriculture du Château-Gontier (19 mars 2024).
- 1^{ère} phase d'analyses scientifiques en octobre 2024 (résultats partiels).
- Rapport final de l'étude disponible en 2025 (fin du projet juillet 2025).

OBJECTIFS

115 578€ au total
47 880€ financés par Région
 des Pays de la Loire
23 940€ financés par le
 Département de Vendée
23 940€ financés par le
 Département de Loire-
 Atlantique



Co-Porteurs :



SMIDAP
COREPEM



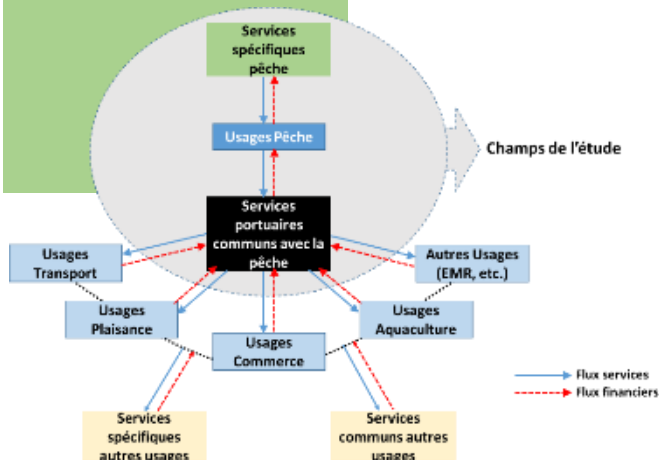
Site d'étude :
Littoral des Pays de la Loire



Période :
Janvier 2023 – Juin 2025

- Etat des lieux de la filière pêche des Pays de la Loire :
 - Mise à jour du diagnostic « *Perspectives de développement économique, social et territorial de la filière pêche ligérienne* » de 2012. Bilan et tendances sur la période 2012-2022;
 - Focus sur la branche portuaire (contribution de la pêche à l'économie portuaire, volet dédié aux concessions portuaires avec halle à marée).
- Définir une stratégie collective pour la filière :
 - AFOM et définition des enjeux;
 - Perspectives d'évolution stratégiques pour les ports de pêche et les halles à marée;
 - Construction d'un plan d'actions.

Périmètre de l'étude



MOYENS

- Un COPIL composé de représentants issus des maillons Production, Mareyage, Halles à marée, Autorités portuaires, Collectivités territoriales...
- Un COTECH pour la logistique et l'accompagnement des travaux techniques.
- Une prestation de CAPACITES SAS (structure experte en économie de la filière pêche) pour répondre au cahier des charges techniques.
- Sur la base des conclusions du diagnostic et de l'AFOM, une analyse « Prospectives » afin de définir les enjeux à court, moyen et long terme.

RESULTATS

- AFOM Filière Pêche Pays de la Loire.
- Diagnostics portuaires – diagnostic sur les ports avec halle à marée, analyse centrée sur l'exploitant pêche, zoom sur les services spécifiques à la pêche au sein des ports, prise en compte de la diversité des services intégrés par les exploitants selon les ports, identification des points d'attention susceptibles de déceler des marges de manœuvres selon les phases de process à la 1^{ère} mis en vente...
- Analyse « Prospectives » en cours (2024-2025), résultats printemps 2025.

» Partenariat d'expérimentations techniques

- OPTICED : OPTImisation de la Crevetticulture d'Eau Douce p.29
- APHLO: Approvisionnement de la restauration collective scolaire en Produits Halieutiques des Pays de la Loire p.30
- PEPAPIQ : Peche PAys de la Loire PlastIQue..... p.31
- CORVET : Etude de la Capacité mORphogène de Vidanges d'ETangsp.32
- EVA : Etat des lieux de la filière aquacole visant à la Valorisation Alimentaire p.33
- DONAX : Etude de potentialité d'une exploitation expérimentale encadrée du gisement de tellines (*Donax trunculus*) de Vendée p.34
- ULTRANORO : L'ULTRAFiltration membranaire pour la protection d'établissements conchylicoles vis-à-vis des contaminations par les NOROVirus p.35





509 196€ au total
31 864€ dont 80% financés
 par le FEAMPA

Porteur : **AICED**



Partenaires :
**SMIDAP, Université de
 Lorraine, INRAE, Gascogne
 Aquaculture**



Site PDL :
Site du LPA C. Gontier



Période :
avril 2024 – Juin 2026

OBJECTIFS

L'objectif général du projet est d'accompagner la transition/diversification de la filière piscicole d'étang par des actions de recherche visant à optimiser les rendements et à maîtriser les potentiels risques zoonosés et environnementaux de l'élevage de crevettes d'eau douce. En participant au déploiement d'un mode d'élevage durable et adapté au changement climatique, le projet s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan Aquaculture d'Avenir 2021-2027 et dans les 5 axes de l'AAP « Promouvoir les activités aquacoles durables ». Ce programme national est une suite du programme régional MARCOPLO.

MOYENS

Pour permettre aux pisciculteurs en étang de se lancer dans cette nouvelle production et permettre le développement ultérieur de la filière, les axes du projet visent d'une part à optimiser les rendements afin d'assurer la durabilité économique de cette activité. D'autre part, il s'agira aussi de maîtriser les risques zoonosés et environnementaux afin de sécuriser sur le long terme cette production et de rassurer les administrations délivrant les autorisations d'élevage. L'étude comprendra 2 axes principaux :

- Maîtrise des risques zoonosés et environnementaux;
- Optimisation des pratiques d'élevage par les principes de l'agroécologie.

RESULTATS

Les premiers essais ont commencé en 2024, notamment dans les Pays de la Loire, en testant l'association crevettes cyprinidés et plus précisément des poissons rouges. Les essais seront reconduits en 2025.



Approvisionnement de la restauration collective scolaire en Produits Halieutiques des Pays de la Loire

OBJECTIFS

36 020€ au total



13 232€ financés par la Région des Pays de la Loire



Porteurs : **Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire**

Partenaire : **SMIDAP**



Périmètre d'étude: **Collèges et Lycées de la Région des Pays de la Loire**



Période : **Mars 2022 – Décembre 2023**

- Proposer aux établissements scolaires impliqués de commander au moins une fois par mois un produit halieutique ligérien.
- Utiliser le produit d'appel qu'est le poisson marin pour élargir la gamme aux produits ligériens d'aquaculture et de pêche fluviale.
- Estimer la capacité des fournisseurs à répondre aux commandes en produits halieutiques locaux de plusieurs établissements de la restauration collective scolaire.
- Assurer une meilleure connaissance des produits halieutiques locaux et des filières pour les cuisiniers et gestionnaires de restaurants scolaires.
- Définir les freins et limites au développement de l'approvisionnement en produits halieutiques locaux et déterminer les perspectives/actions pour lever ces blocages.

MOYENS

- Un comité technique composé de la Région Pays de la Loire, des Départements 44 et 85, de LOFP, du CRC PDL, du CRC Bretagne Sud, de l'AAPPED 44 et de la FAP.
- Une quinzaine d'établissements scolaires impliqués.
- L'utilisation de l'outil de commandes en ligne : **approlocal.fr**
LE CIRCUIT DE PROXIMITÉ DES PROFESSIONNELS
- La co-construction d'un cahier des charges pour les commandes « APHLO ».



RESULTATS



- Les produits : moule de bouchot STG adaptée à la restauration scolaire, mullet de Loire apprécié. Deux critères incontournables : produit « sans arête » et prix maximum de 12-13€/kg HT.
- L'offre : production aquacole continentale pas encore mûre pour la restauration scolaire ; aires de chalandises et capacités de filetage restreintes en PDL pour les mareyeurs-grossistes impliqués.
- La demande (établissements scolaires) : forte inflation et contexte budgétaire très tendu pour les restaurants scolaires sur la période du projet, recherche de produits « labellisés » EGAlim (peu présents pour produits halieutiques locaux).



68 803€ au total
48 438€ financés par la
 Région des Pays de la Loire

Porteurs : **COREPEM**

Partenaires : **SMIDAP,**



**Association Centre
 Atlantique des Acheteurs
 des Produits de la Pêche
 (ACAAPP), Loire Océan
 Filière Pêche (LOFP)**



Périmètre étude :
Pays de la Loire



Période :
Janv 2024 – Avril 2025

OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux de la réglementation et des contraintes affectant les professionnels.
- Etablir un diagnostic des matériaux plastiques utilisés par les différents acteurs de la filière pêche.
- Identifier des leviers d'actions et des solutions adaptées aux évolutions réglementaires et aux enjeux des professionnels.

MOYENS

- Travail bibliographique sur la réglementation, les projets en lien avec le sujet et les initiatives existantes.
- Identification des acteurs clefs de la filière.
- Collecte des données auprès des fournisseurs et des metteurs en marché pour recenser et quantifier les matériaux utilisés.
- Entretiens individuels avec un échantillonnage représentatif d'armateurs, de gestionnaires de halles à marée et gestionnaires portuaires, afin d'analyser les usages et les flux.

PREMIERS RESULTATS

- Identification de 5 conventions internationales, 1 traité mondial, 1 stratégie européenne, 5 directives européennes, 1 règlement européen, 2 codes nationaux, un plan d'action national, deux lois nationales et un décret, encadrant la gestion des déchets notamment des déchets plastiques issus de la filière pêche.
- Indentification des rôles des différents maillons de la filière dans la mise en marché et la récupération des matériaux plastiques.
- Recueil des données relatives à la partie production de la filière auprès des coopératives maritimes.
- Recensement d'initiatives régionales.





210 068€ coût total

95 431 € financés par la
Region des Pays de la Loire

Porteurs : **ECOLIMNEAU**



Partenaires :

**SMIDAP et Université
d'Orléans**



Sites :

Mayenne



Période :

Juin 2022 – Mai 2024

OBJECTIFS

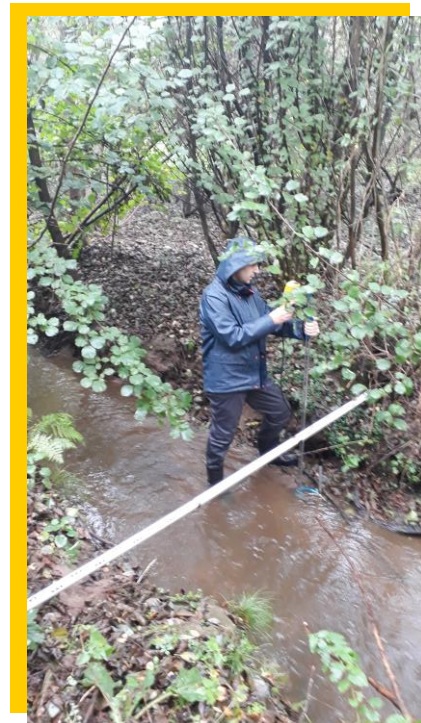
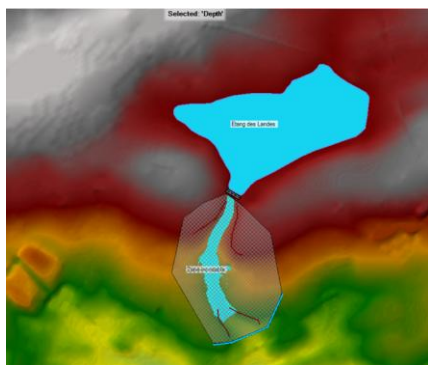
- Comprendre et quantifier les effets des vidanges des étangs sur les cours d'eau situés à leur aval.
- Élaborer des stratégies de vidange les plus efficaces possibles d'un point de vue environnemental.
- Comprendre comment concilier des vidanges compensatoires avec la gestion des étangs, notamment quand il s'agit de plans d'eau à vocation piscicole.

MOYENS

- La sélection des terrains d'études soit 2 étangs;
- La délimitation des terrains d'étude et leur subdivision en stations de mesure;
- Analyse du débit liquide;
- Analyse du débit solide;
- Analyses des caractéristiques morphologiques des cours d'eau;
- Des mesures complémentaires en étang.

RESULTATS

Les grandes retenues peuvent engendrer des impacts sur la dynamique des cours d'eau. Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons étudié les effets hydromorphologiques des vidanges d'étangs piscicoles, dans le but de quantifier leur potentiel morphogène et de comprendre si elles aussi peuvent être utilisées comme instruments de restauration fluviale. Les résultats obtenus montrent que si elles sont réalisées d'une certaine manière, les vidanges d'étang présentent des capacités morphogènes qui peuvent être exploitées notamment pour le décolmatage et le dessablage des émissaires de ce type de retenue.



OBJECTIFS

32 795€ au total



2 600€ financés par le SMIDAP

10 388€ financés par la Région des Pays de la Loire

Porteurs : **FAP**



Partenaires et collaborateurs :

SMIDAP, Chambre Régionale Agriculture et VLB Aquaculture



Sites :

Région Pays de la Loire



Période :

Février 2023 – Décembre 2023

Il s'agit de faire un état des lieux de la filière aquacole ligérienne pour :

- Conforter l'expérimentation de valorisation des produits aquacoles en alimentation humaine;
- Evaluer le poids économique et social de cette filière ligérienne;
- Construire une stratégie commune visant à trouver des éléments fédérateurs entre adhérents de l'association;
- Construire les orientations de la FAP basées sur les attentes des professionnels;
- Contribuer à conforter les entreprises ligériennes.

MOYENS

- Un questionnaire a été réalisé et toutes les entreprises aquacoles régionales ont été enquêtées. 72 entreprises répertoriées dont 11 porteurs de projet : 30 en microalgues et 1 macro-algues, 13 piscicultures, 4 établissements de formation, 3 fermes marines, 8 en aquaponie, 6 salmonicultures, 8 autres aquaculteurs.
- 40 entreprises interrogées dont 3 en cours d'installation

RESULTATS

- Entreprises plutôt récentes (15 ans en moyenne, dont 3 en transmission d'ici 5 ans, 7 d'ici 10 ans), de petites tailles – 24 unipersonnelles et majoritairement agricoles;
- 360 emplois (57 gérants & associés et 303 salariés/stagiaires) pour 161 ETP;
- Production aquacole : 111,4 tonnes tout confondu dont 25,8 millions d'unités de poissons
- Peu de transformation : spiruline et rillettes, filets de poissons;
- 962,9 ha d'étangs exploités par 11 professionnels.

Etude de potentialité d'une exploitation expérimentale encadrée du gisement de tellines (*Donax trunculus*) de Vendée

CONTEXTE ET OBJECTIFS



33 833€ au total
19 872€ financés par la
Région des Pays de la Loire



Porteur : **COREPEM**
Partenaires : **SMIDAP,**
ISOMER Nantes Université,
Réserve Naturelle Baie de St
Brieuc



Site :
Sud Pont d'Yeu (85)



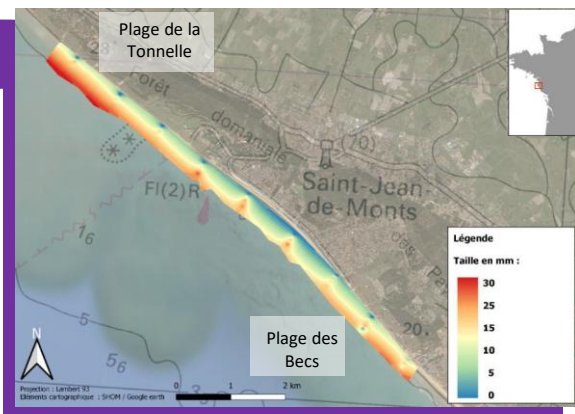
Période :
Mars 2023 – Octobre 2023



- En Vendée, la pêche à pied réunit 209 professionnels, principalement portée sur la palourde en Baie de Bourgneuf.
- Pour développer leur polyvalence, dès 2000, la profession s'est intéressée au gisement de tellines présent au sud du Pont d'Yeu et souhaite étudier les possibilités d'exploitation de ce gisement sans mettre en péril la ressource.
- En 2016 puis 2018, un plan de gestion s'attachant à réguler le type d'engin pour une plus grande sélectivité a été proposé.
- Ce projet vise à (i) actualiser les données sur les potentialités de pêche en comparaison des résultats antérieurs et (ii) mettre en œuvre un protocole d'acquisition de connaissances halieutiques suffisantes concernant ce gisement.

MOYENS

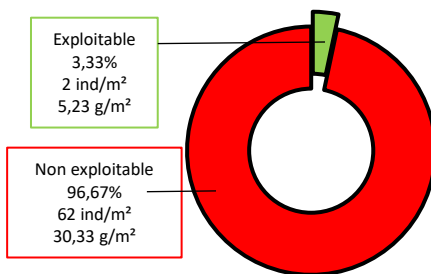
- Elaboration d'un protocole de quantification du gisement telline de taille exploitable (≥ 25 mm).
- Campagne de prospection d'une zone de 9 km de long sur 300 m de large s'étendant de la plage de la Tonnelle à la plage des Becs (390 ha).
- Comparaisons des résultats à ceux de l'étude initiale de 2007 conduite par Ifremer.
- Proposition d'ouverture de pêche encadrée en concertation avec la profession, les associations et municipalités.



Répartition spatiale des tellines en fonction de leur taille (par krigeage)

RESULTATS

- Distribution spatiale : (i) graduation de tailles du plus petit au plus grand du haut vers le bas d'estran (ii) individus de plus grandes tailles (30 mm) aux extrémités nord et sud en bas d'estran.



Proportion de tellines en fonction de chaque fraction

- La faible proportion de tellines de taille exploitable ($3,33\% \geq 25$ mm) sur la zone d'étude ne permet pas d'envisager, à ce jour, une exploitation professionnelle encadrée de ce gisement sur les communes de St Jean de Monts et de St Hilaire de Riez.

L'ULTRAFiltration membranaire pour la protection d'établissements conchylicoles vis-à-vis des contaminations par les NOROVirus

OBJECTIF

L'épisode « norovirus » de l'hiver 2023 2024 a fortement fragilisé la filière ostréicole en particulier régionale. La mise en place de système de protection devient nécessaire pour les producteurs et les consommateurs. Le projet UltraNoro propose de tester en condition réelle des systèmes d'ultrafiltration pour sauvegarder des huîtres saines en bassins fermés en toutes circonstances.



194 214€ au total

146 744€ financés par la Région des Pays de la Loire

Porteurs : **Ifremer**



Partenaires : **SMIDAP, Aix Marseille Université, CRC Pays de la Loire**



Sites : **La Bernerie (44), Talmont Saint-Hilaire (85)**



Période : **Septembre 2024 – Aout 2025**

MOYENS

Le projet comporte 3 phases :

- Préparation et définition des conditions opératoires et environnementales de la phase de tests ;
- Efficacité du traitement de l'eau de mer par ultrafiltration membranaire pour empêcher la contamination d'huîtres sauvées en bassin et installations à terre, sur site de production conchylicole ;
- Évaluation du risque de contamination croisée au sein du bassin de sauvegarde.



RESULTATS

- La première phase est terminée (fin 2024). Des zones et des professionnels candidats pour accueillir une unité d'ultrafiltration membranaire sont identifiés. La première zone est située en Vendée à Talmont St Hilaire avec une entreprise retenue. La deuxième se trouve en Loire-Atlantique aux Moutiers-en-Retz avec une autre entreprise pouvant recevoir l'unité d'ultrafiltration.
- Ensuite, un protocole de surveillance de zones à fort potentiel de contamination a été défini avec un suivi de certains indicateurs comme la survenue de fortes précipitations et les dysfonctionnements des stations de traitement des eaux usées dans les zones étudiées. La surveillance des épisodes de contamination sera basée sur l'analyse régulière d'huîtres dans les zones ciblées, et/ou de capteurs passifs positionnés sur certains sites.
- Enfin, cette phase a permis de préparer l'unité mobile d'ultrafiltration de 15 m³/h qui sera positionnée sur site à partir de janvier 2025.



» *Suivis de dossiers administratifs*



Conseils et Assemblées Générales des structures professionnelles

- Conseils CRC Pays de Loire
- Conseils Bretagne Sud
- Conseils COREPEM
- CA et AG AAPPED44
- CA AAPPBLB
- CA et AG Filière Aquacole des Pays de la Loire
- CA et AG Loire Océan Filière Pêche
- CA ARA France
- AG Coopérative Ostréicole de Noirmoutier
- AG Syndicats d'étangs (53/72, Sypove, Sevl, Aderp35)
- Comités syndicaux du SMIDAP

Commissions départementales, régionales et nationales

- Assemblée Régionale Mer et Littoral (ARML)
- Commission des eaux salées souterraines
- Commission de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI)
- Commission Poissons Migrateurs (COPOMI)
- Comité technique régional étangs (ARGDE)
- Conseil Départemental de la Loire Atlantique alimentation de proximité
- Comité de gestion étang de Juvigné
- Comité de gestion du Lac de Haute Mayenne
- Comité ressource eau 44
- Commissions Cultures Marines (44 et 85)
- SAGE (baie de Bourgneuf, Oudon, Mayenne, Sarthe Aval)
- Commissions du milieu estuarien et des poissons amphihalins (CMEA)
- Réunion de l'observatoire mytilicole
- Réunion CNC
- Réseau des animations aquacole CIPA-FFA
- Instance Régionale de Sélection des Projets (IRSP, FEAMP)
- Comités nationaux experts statistiques conchyliculture, pisciculture et algoculture
- Comité national AMTI
- Comité national algues
- Comité national affichage environnemental
- Conférence ligérienne de l'eau (Région Pays de la Loire)
- Comité régional de suivi des fonds européens
- Comités conchylicoles à Saint Nazaire
- Réunion sur les ports de pêche en Pays de la Loire

Réunions Professionnelles

- Syndicats conchylicoles Pen Bé Mesquer,
- Syndicats d'étangs (53/72, SYPOVE, SEVL, ADERP35)
- Réunions thématiques FAP
- Journée de restitution de projet 2023,
- Rencontre J-L Séchet, VP CD44 à la Bernerie
- Rencontre des Centres Techniques 2023 (Oléron) et 2024 (Granville)
- Rencontres de Pôles de Compétitivité Valorial, Végépolys et Solutions & Co
- MFR Challans (Intervention FEAMPA – Formation pêcheurs à pied)
- Rencontre Région-FAP (abbaye de Meilleraye)
- Rencontres et présentation projet IMPECAB/recherches partenaires Couplasse, Graisselou, Grill, Fort Larron et Bernerie



Salons Professionnels

- Salon de la conchyliculture, Vannes
- SPACE de Rennes
- Forum Blue Cluster, Nantes et Concarneau
- Blue day Alimentation aquacole – PMBA, SMIDAP FAP Bouin
- 100 ans de la Fédération Française d'Aquaculture, Bordeaux
- Salon des étangs, Parçay, Meslay
- Journée de la Bioéconomie circulaire, Angers
- Assises de la Pêche, Lorient



Comité et Groupes de travail

- Feuille de route (Ifremer - SMIDAP)
- Newsletters internes
- Document unique interne
- Animation AAP Régional Aquaculture et Pêche 2022-2023 et 2023-2024
- Animation FAP (Région PDL, Chambre d'Agriculture PDL, SMIDAP)
- Animation feuille de route régionale sur les microalgues (Atlanpole, PMBA, FAP, AMI spiruliniers, SMIDAP)
- Réunions avec GIP Loire Estuaire, Chambre Agriculture régionale des Pays de la Loire
- Construction Géoportail Aquaculture (CEREMA, CAPENA, SMEL, CEPRALMAR, SMIDAP, DGAMPA)
- Comité de sélection des projets de repeuplement de civelles
- Comité eaux littorales
- Groupes de travail plans d'eau (SAGE, Collectivités etc.)
- Commissions FAP (communication et valorisation)
- GIS VALPENA
- Réunions ACFI (CDG44)
- Réseau Assistants de prévention génie environnemental
- GT FEAMPA DAPA-SMIDAP
- Journée de Restitution Groupe de Travail « huitre » Ifremer Nantes
- Groupe de travail Projet POPELI...
- Groupe de travail ECO 2
- Groupe de travail Projet IMPECAB
- Groupe de travail DAS 4 PMBA
- Comité entreprise ATLANPOLE
- Visite entreprise APTATIO, HUDDLE CORP, SEAGEL
- Intervention RDI aux Sables D'Olonnes



Interventions Formations, Jury & Expertises

- Membres jury BTSA – Lycée Professionnels Olivier Guichard de Guérande
- Formation pour adultes (Etel, Challans)
- BEPA – Lycée Château-Gontier
- BTS Aquacole – Lycée agricole de Bréhoulou
- CNAM
- ISFFEL

Colloques

- IFREMER (Journées conchyliques) : Estival ROCCH, Comité Départemental de Suivi de la Qualité des Eaux Littorales, Santé Environnement et Microbiologie, Réseau REPHY et REMI
- 8^{ème} Journée de la recherche piscicoles, ITAVI, Rennes
- Séminaire OFB sur les étangs piscicoles, Lyon
- Webinaire CNRACL – Santé et sécurité au travail (fonction publique)
- Webinaire IMP (Institut Maritime de Prévention)
- Webinaire Région PDL (DPE) - Commande publique fonds européens
- Webinaire pêche eau douce CONAPPED



» Animations & Communications



Journée de restitution de l'appel à projet

- Saint-Nazaire (44), Juin 2023
- Noirmoutier (85), Juin 2024



Rencontre des centres techniques

- ❖ Oléron (17), Juin 2023 : partages d'expertises techniques sur les AMTI, les innovations et la ressource
- ❖ Granville (50), Juin 2024 : e découverte de la Crie de Granville et partages d'expertises techniques



Newsletters

- ❖ Mise en avant des filières halieutiques régionales
- ❖ Interviews d'acteurs ligériens
- ❖ Focus sur des activités et études en cours de réalisation
- ❖ Liste de diffusion comportant près de 1000 destinataires
- ❖ 2 numéros publiés entre 2023 et 2024

- N°15, dossier prédation aviaire en aquaculture en Pays de la Loire
- N°16, dossier pêche professionnelle en eau dans des Pays de la Loire



Site internet

- ❖ Refonte du site internet pour 2025

Publications de Rapports Techniques du SMIDAP



- Rapport technique - Suivis mytilicoles de la moule bleue *Mytilus edulis* en Pays de la Loire (cycle de production 2022-2023), Cesbron R., 51p, 2024
- Elevage de l'huître creuse (Programme SENTINELLE) - Bilan de 14 années de suivi (2010 - 2023), Glize P., 51p, 2024
- REIPLIC - Réduction des Impacts des Plastiques en Conchyliculture, Ledoux Y., 209p, 2024
- MARCOPLO - Etude d'opportunité de l'élevage de *Macrobrachium rosenbergii* dans les Pays de la Loire, Trintignac P., Calvez S., Laval G., Garsi P., Gaudin G., Le Bihan V., Lautraite A., 86p, 2024
- SEALIVE - Testage de poches ostréicoles en plastique biosourcé, Glize P., 24p, 2024
- Suivi larvaire et fixation de la moule bleue *Mytilus edulis* en Pays de la Loire, (Bulletins de numérations de larves de moules en Baie de Bourgneuf, en Baie de l'Aiguillon et en Baie de Pont-Mahé) + (Bulletins du suivi fixation de la moule bleue *Mytilus edulis* en Baie de Bourgneuf, Baie de l'Aiguillon, Baie de Pont-Mahé et La Plaine-sur-Mer), Cesbron R., 2024
- Projet SIPEN, Suivi interrégional des performances d'élevage de naissain d'huître creuse (SIPEN) en Pays de la Loire - Bilan annuel 2023, Glize P., 11p, 2024
- Suivi de la mortalité de l'huître creuse - Bilan final 2023, Glize P., 19p, 2024
- Suivi du captage naturel de l'huître creuse en baie de bourgneuf : année 2023, Glize P., 8p, 2023
- Suivi de la productivité mytilicole en Pays de la Loire - Cycle de production 2022-2023 - Bilan de la pêche finale des pieux), Cesbron R, 4p, 2023
- Synthèse du recrutement larvaire et de la fixation de la moule bleue *Mytilus edulis* en Pays de la Loire - Année 2023 (Baie de Bourgneuf), Cesbron R, 3p, 2023

Communications Scientifiques

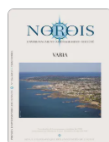


- Ledoux Y., 2023 Réduction de l'Impact des Plastiques en Conchyliculture. INDIGO Closing Event, Lorient, Com. Orale
- Trintignac P., 2023. PRé Etude sur le Traitement de MOULES par les Insectes et sur les voies de Valorisation . Conseil de Filière, Nantes, Com. Orale
- Trintignac P. et al.. 2024, Les étangs ; une histoire ancestrale, Salon des étangs, Parçay Meslay. Com. orale
- Trintignac P. , 2024. Démarches de reconnaissances des étangs piscicoles dans les Pays de la Loire». Journées techniques étangs OFB, Lyon Com. orale
- Trintignac P. et al., 2024 G. Etude d'opportunité de l'élevage de MACROBRACHIUM ROSENBERGII dans les Pays de la Loire-MARCOPIO. 8^{ème} journée de la recherche Filière Piscicole. 3 et 4 juillet 2024, Rennes Com. Orale
- Ledoux Y., 2024 Réduction de l'Impact des Plastiques en Conchyliculture. Forum Blue Cluster, Concarneau, Com. Orale
- Glize P., 2024. Potentialités de diversification de l'élevage conchylicole au large: pétoncle noir et huître plate. Conseil de Filière, Nantes, Com. Orale

Présentations du lundi 18 mars 2024

Conseil de filière Coquillages 2024 - Centre Atlantique
Ifremer, Nantes

Participations à des Publications Scientifiques



Article de revue

L'effet d'une chaîne d'étangs sur la température de l'eau, pour une discussion des impacts cumulatifs. Le cas du bassin de l'Oncre en Limousin (France)

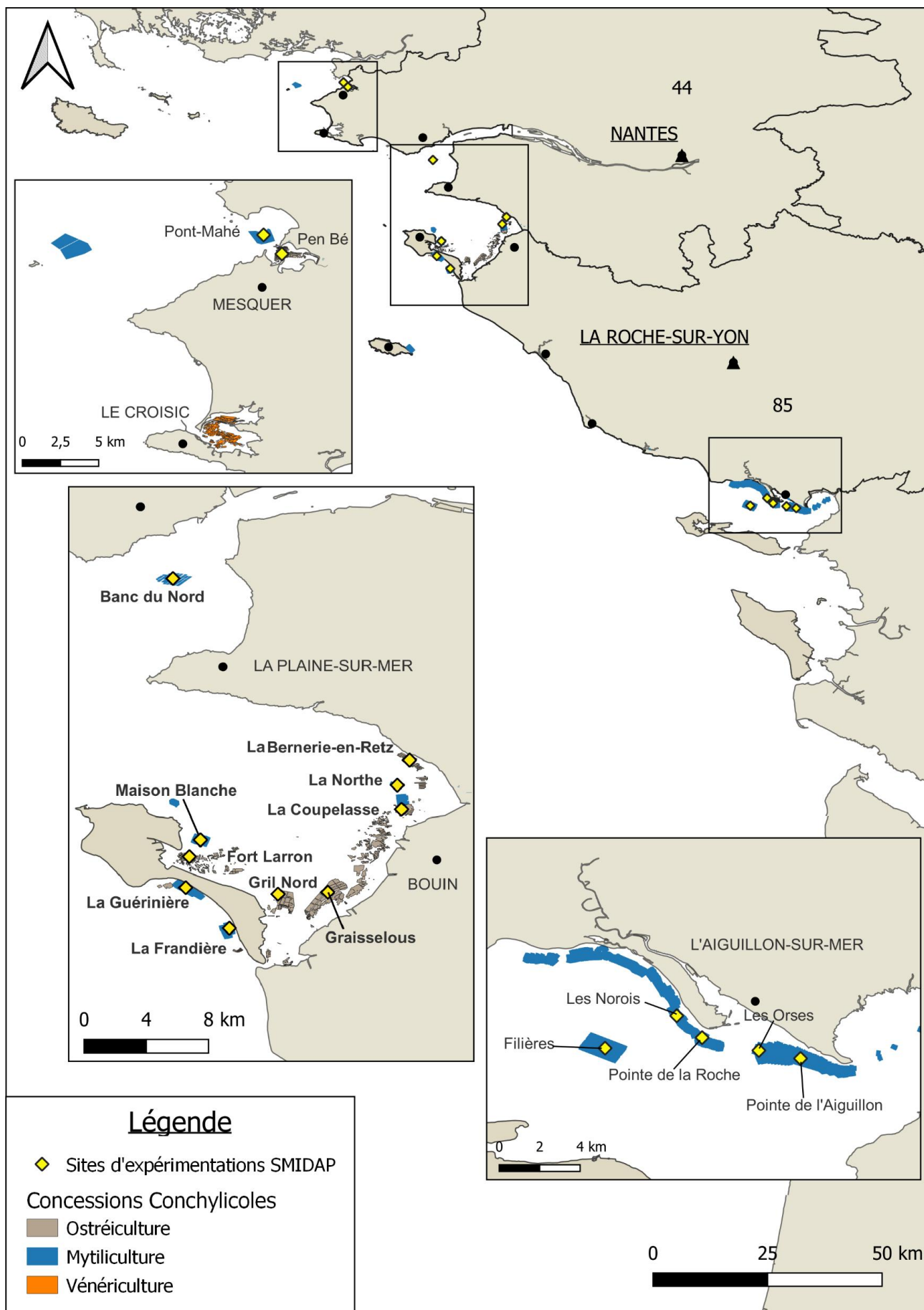
Par [Laurent Touchart](#), [Pascal Bartout](#), [Quentin Choffel](#), [Francesco Donati](#), [Simon Gailliez](#) et [Pascal Trintignac](#)

Pages 27 à 45

- ✓ Touchart L., Bartout P., Choffel Q., Donati F., Gailliez S., Trintignac P., 2023. L'effet d'une chaîne d'étangs sur la température de l'eau, pour une discussion des impacts cumulatifs. Le cas du bassin de l'Oncre en Limousin (France). Norois 2021/1 (n°266), p27-45

- *Emballages : à la recherche d'alternatives au plastique*, Cultures marines, n°377, novembre-décembre 2024
- *Huitres creuses – suivi des mortalités sur deux ans*, Cultures marines, n°377, novembre-décembre 2024
- *Bilan : 15 ans de captage naturel*, Cultures marines, n°377, novembre-décembre 2024
- *Elevage de l'huître creuse (programme sentinelle): Bilan de 14 années de suivi (20010-2023)*, Conch'Mag, n°140, automne 2024
- *Recrutement naturel de l'huître creuse (programme captage): Bilan de 15 années de suivi (2009-2023)*, Conch'Mag, n°140, automne 2024
- *Mise à l'abri : les Pays de la Loire s'organisent*, Cultures marines, n°376, septembre-octobre 2024
- *Testage de poches ostréicoles en plastique biosourcé (Bilan 2023 : deuxième année de suivi)*, Conch'mag, n°139, été 2024
- *Double activité ou mono-activité*, Cultures marines, n°375, juillet-août 2024
- *Innovation – poches biosourcées : le bilan*, Cultures marines, n°375, juillet-août 2024
- *Innovation – essai des cages rotatives*, Cultures marines, n°375, juillet-août 2024
- *Un seau pour vendre des huîtres*, Cultures marines, n°375, juillet-août 2024
- *« On voit trop de sacs traîner en mer » : dans le Morbihan, on peut acheter ses huîtres avec un seau*, Ouest-France, 29/04/2024
- *Captage : des conditions hétérogènes*, Cultures marines, n°374, mai-juin 2024
- *Suivi du captage naturel 2023 de l'huître creuse en baie de Bourgneuf par Philippe Glize*, Conch'mag, n°138, printemps 2024
- *Les conchyliculteurs de Vendée anticipent la disparition du sac plastique*, Ouest-France, 11/12/2023
- *Réchauffement climatique : des crevettes tropicales élevées en Mayenne bientôt dans notre assiette ?*, France 3, 09/11/2023
- *Château-Gontier. Ils testent l'élevage de crevettes tropicales en Mayenne*, Le Haut-Anjou, 01/10/2023
- *Programme Sealive – Contribution du SMIDAP (année 2022)*, Conch'mag, n°136, automne 2023
- *REPORTAGE. Face au changement climatique, ce territoire pourrait élever des crevettes tropicales*, Ouest-France, 30/09/2023
- *Château-Gontier. Travaux et pêche aux crevettes : les nouveautés au lycée agricole*, Ouest-France, 03/09/2023
- *Innovation : un an de test pour les poches biosourcées*, Cultures marines, n°369, septembre 2023
- *Pays de la Loire, la prédation aviaire à l'étude*, Cultures marines, n°368, juillet-août 2023
- *Optimisation : Quatre systèmes d'élevage testés à Pen Bé*, Cultures marines, n°367, juin 2023
- *Pays de la Loire, un captage étonnant en baie de Bourgneuf*, Cultures marines, n°366, mai 2023
- *Baie de Bourgneuf, Mortalité modérée pour le naissain*, Cultures marines, n°365, avril 2023
- *Bientôt les résultats de l'appel à projets « Aquaculture et Pêche »*, Cultures marines, n°363, février 2023

Sites d'Expérimentations Conchylicoles du SMIDAP





3 rue Célestin Freinet

Bâtiment B Sud

44200 Nantes

contact@smidap.fr

02 40 89 61 37

Suivez notre actualité



www.smidap.fr

